

Département  
du Bas-Rhin  
Arrondissement  
de Molsheim

COMMUNE d'ERGERSHEIM

Extrait du procès-verbal  
des délibérations du Conseil Municipal

Date de convocation : 26 janvier 2015

Nombre de conseillers élus

15

Conseillers en fonction

15

Conseillers présents ou représentés

14

Séance du 29 janvier 2015

Sous la présidence de M. Maxime BRAND, Maire

**Présents** : Maxime BRAND, Maire

Marianne WEHR, Adjointe au Maire, Carole BOEHLER,  
Adjointe au maire, Nathalie EBENER, Christelle  
KOESTEL, Rémi BOEHLER, Martine GOTTAR, Alexis  
GRAFF, Michèle AMAR SCHAETTEL, Denis  
TOURNEMAINE, Josselin FELD

**Absents** : Éric BOEHLER, Adjoint au Maire, a donné  
pouvoir à Maxime BRAND ; Christophe SCHIR, a donné  
pouvoir à Carole BOEHLER ; Monique METTE, a donné  
pouvoir à Marianne WEHR ; Emmanuel MULLER.

#### APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 15 JANVIER 2015

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 15 janvier 2015.

Votes : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

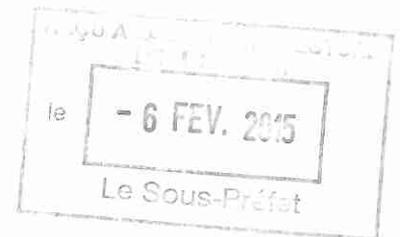
Suivent les signatures au registre

Pour copie conforme

Ergersheim, le 6 février 2015

Le Maire,

Maxime BRAND



Département  
du Bas-Rhin  
Arrondissement  
de Molsheim

COMMUNE d'ERGERSHEIM

Extrait du procès-verbal  
des délibérations du Conseil Municipal

Date de convocation : 26 janvier 2015

Nombre de conseillers élus

15

Conseillers en fonction

15

Conseillers présents ou représentés

14

Séance du 29 janvier 2015

Sous la présidence de M. Maxime BRAND, Maire

**Présents** : Maxime BRAND, Maire

Marianne WEHR, Adjointe au Maire, Carole BOEHLER, Adjointe au maire, Nathalie EBENER, Christelle KOESTEL, Rémi BOEHLER, Martine GOTTAR, Alexis GRAFF, Michèle AMAR, SCHAETTEL, Denis TOURNEMAINE, Josselin FELD

**Absents** : Éric BOEHLER, Adjoint au Maire, a donné pouvoir à Maxime BRAND ; Christophe SCHIR, a donné pouvoir à Carole BOEHLER ; Monique METTE, a donné pouvoir à Marianne WEHR ; Emmanuel MULLER.

**ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DANS LE CADRE DE VOYAGES SCOLAIRES**

Le Maire présente au Conseil municipal une demande de subvention établie par M. Martin PACOU, Directeur de l'Ecole Elémentaire des Tilleuls, située à MOLSHEIM (67120) – 10, place de la Liberté destinée à financer le coût d'une classe de découverte du 9 au 13 février 2015 (5 jours et 4 nuitées) d'un élève scolarisé en classe de CE2 et domicilié dans la Commune d'Ergersheim.

Le Maire rappelle au Conseil municipal qu'il est d'usage de verser 6.50 € par nuitée à chaque enfant fréquentant l'école primaire et domicilié dans la Commune dans le cadre de classes vertes.

Le Maire demande au Conseil municipal s'il souhaite attribuer une subvention, dans les mêmes conditions, à cet élève domicilié dans la Commune.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- se prononce favorablement sur le maintien du principe du versement d'une subvention de 6.50 € par nuitée aux enfants de l'école primaire, domiciliés dans la Commune, participant à des classes vertes ;
- décide de verser une subvention de 6,50€ par nuitée soit 26,00€ pour les 4 nuitées.

Votes : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

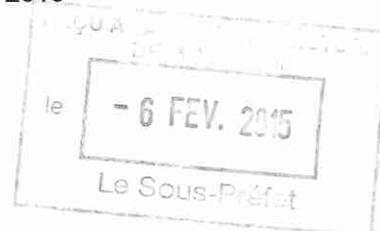
Suivent les signatures au registre

Pour copie conforme

Ergersheim, le 6 février 2015

Le Maire,

Maxime BRAND



Département  
du Bas-Rhin  
Arrondissement  
de Molsheim

COMMUNE d'ERGERSHEIM

Extrait du procès-verbal  
des délibérations du Conseil Municipal

Date de convocation : 26 janvier 2015

Nombre de conseillers élus

15

Conseillers en fonction

15

Conseillers présents ou représentés

14

Séance du 29 janvier 2015

Sous la présidence de M. Maxime BRAND, Maire

**Présents** : Maxime BRAND, Maire

Marianne WEHR, Adjointe au Maire, Carole BOEHLER, Adjointe au maire, Nathalie EBENER, Christelle KOESTEL, Rémi BOEHLER, Martine GOTTAR, Alexis GRAFF, Michèle AMAR SCHAETTEL, Denis TOURNEMAINE, Josselin FELD

**Absents** : Éric BOEHLER, Adjoint au Maire, a donné pouvoir à Maxime BRAND ; Christophe SCHIR, a donné pouvoir à Carole BOEHLER ; Monique METTE, a donné pouvoir à Marianne WEHR ; Emmanuel MULLER.

#### ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DANS LE CADRE DE VOYAGES SCOLAIRES

Le Maire présente au Conseil municipal une demande de subvention établie par M. Altan ONDEMIR, Principal du Collège Rembrandt Bugatti situé à Molsheim (67120), 1, place La Royale Bugatti, destinée à financer :

- un voyage scolaire à Londres de quatre élèves scolarisés en classe de 4<sup>ème</sup>
- un voyage scolaire à La Schlucht de huit élèves scolarisés en classe de 6<sup>ème</sup>

et domiciliés dans la Commune d'Ergersheim.

**Considérant** que le Conseil Municipal octroie le versement d'une subvention uniquement dans le cadre de voyages scolaires ou de classes de découvertes à des enfants fréquentant l'école primaire ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- se prononce défavorablement au versement d'une subvention de participation aux voyages scolaires à Londres et à la Schlucht de douze élèves scolarisés au collège Rembrandt Bugatti, 1 place La Royale Bugatti

Votes : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

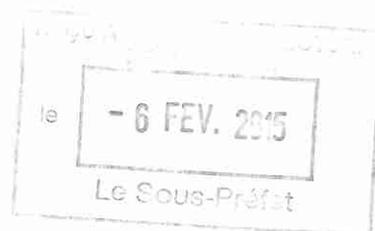
Suivent les signatures au registre

Pour copie conforme

Ergersheim, le 6 février 2015

Le Maire,

Maxime BRAND



Département  
du Bas-Rhin  
Arrondissement  
de Molsheim

COMMUNE d'ERGERSHEIM

Extrait du procès-verbal  
des délibérations du Conseil Municipal

Date de convocation : 26 janvier 2015

Nombre de conseillers élus

15

Conseillers en fonction

15

Conseillers présents ou représentés

14

Séance du 29 janvier 2015

Sous la présidence de M. Maxime BRAND, Maire

**Présents** : Maxime BRAND, Maire

Marianne WEHR, Adjointe au Maire, Carole BOEHLER, Adjointe au maire, Nathalie EBENER, Christelle KOESTEL, Rémi BOEHLER, Martine GOTTAR, Alexis GRAFF, Michèle AMAR SCHAETTEL, Denis TOURNEMAINE, Josselin FELD

**Absents** : Éric BOEHLER, Adjoint au Maire, a donné pouvoir à Maxime BRAND ; Christophe SCHIR, a donné pouvoir à Carole BOEHLER ; Monique METTE, a donné pouvoir à Marianne WEHR ; Emmanuel MULLER.

**AFFECTATION DU PRODUIT DES BAUX DE CHASSES COMMUNALES A LA CAISSE D'ASSURANCE-ACCIDENTS AGRICOLES ALSACE MOSELLE**

**Vu** le procès-verbal du 2 octobre 2014 sur le résultat de la consultation écrite relative à l'affectation à donner au produit de la location de la chasse pour la période 2015-2024 faisant apparaître que, vu que plus de deux tiers des propriétaires représentant plus de deux tiers de la superficie de la chasse communale se sont prononcés favorablement pour l'abandon du produit de la location à la commune, il est convenu que le produit de la location de la chasse est cédé à la commune ;

**Vu** le courrier du 1<sup>er</sup> décembre 2014 adressé au Maire d'Ergersheim par la Caisse d'Assurance-Accidents Agricoles du Bas-Rhin située à SCHILTIGHEIM 67300), 2 rue de Rome, sollicitant la commune d'Ergersheim à s'engager à reverser ou non, une partie ou la totalité de l'argent de chasse ;

**Considérant** que le Conseil Municipal octroie le versement d'une subvention annuelle d'un montant de 3 000,00 € à l'Association Foncière d'Ergersheim, composé en partie du produit des baux de chasses communales ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- dit que le produit des baux de chasses communales ne sera pas reversé à la Caisse d'Assurance-Accidents Agricoles du Bas-Rhin ;
- dit que le produit des baux de chasses communales sera reversé en intégralité sous forme de subvention à l'Association Foncière d'Ergersheim.

Votes : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Suivent les signatures au registre

Pour copie conforme

Ergersheim, le 6 février 2015

Le Maire,

Maxime BRAND



Département  
du Bas-Rhin  
Arrondissement  
de Molsheim

COMMUNE d'ERGERSHEIM

Extrait du procès-verbal  
des délibérations du Conseil Municipal

Date de convocation : 26 janvier 2015

Nombre de conseillers élus

15

Conseillers en fonction

15

Conseillers présents ou représentés

14

Séance du 29 janvier 2015

Sous la présidence de M. Maxime BRAND, Maire

**Présents** : Maxime BRAND, Maire

Marianne WEHR, Adjointe au Maire, Carole BOEHLER, Adjointe au maire, Nathalie EBENER, Christelle KOESTEL, Rémi BOEHLER, Martine GOTTAR, Alexis GRAFF, Michèle AMAR SCHAETTEL, Denis TOURNEMAINE, Josselin FELD

**Absents** : Éric BOEHLER, Adjoint au Maire, a donné pouvoir à Maxime BRAND ; Christophe SCHIR, a donné pouvoir à Carole BOEHLER ; Monique METTE, a donné pouvoir à Marianne WEHR ; Emmanuel MULLER.

### RENOUVELLEMENT DU BUREAU DE L'ASSOCIATION FONCIERE D'ERGERSHEIM

- VU** le Code Rural et en particulier les articles L 123-8, L 123-9, R 131-1, R 133-1, R 133-9 ;
- VU** l'arrêté préfectoral du 30 décembre 1964 portant institution d'une Association Foncière à ERGERSHEIM ;
- VU** que le Bureau de l'Association Foncière d'Ergersheim doit comprendre :
- le Maire ou un conseiller municipal désigné par lui
  - 6 propriétaires titulaires désignés par moitié par la Chambre d'Agriculture et par moitié par le Conseil Municipal ;
- VU** qu'il appartient en conséquence au Conseil Municipal de désigner, en plus du Maire, trois membres titulaires et deux membres suppléants, propriétaires fonciers à l'intérieur du périmètre remembré, pour une durée de six ans ;

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

1. propose la nomination, en qualité de membres titulaires du bureau de l'Association Foncière d'Ergersheim, en plus du Maire, Maxime BRAND, domicilié 15, rue principale à 67120 ERGERSHEIM, de :
  - M. Raymond SCHAFFNER, domicilié 62, impasse du Sel à 67120 ERGERSHEIM,
  - Mme Christelle KOESTEL, domiciliée Ferme Altbronn à 67120 ERGERSHEIM,
  - M. Gérard JACOB, domicilié 50B, rue du Canal à 67120 ERGERSHEIM

lesquels ont déclaré accepter leurs fonctions au sein de l'Association Foncière d'Ergersheim ;

10

2. propose la nomination, en qualité de membres suppléants du bureau de l'Association Foncière d'Ergersheim, de :

- M. Freddy MORITZ, domicilié 90, rue de Wolxheim à 67120 ERGERSHEIM,
- M. Denis KIEFFER, domicilié 1, rue des Iris à 67120 ERGERSHEIM

lesquels ont déclaré accepter leurs fonctions au sein de l'Association Foncière d'Ergersheim.

**Votes : 14**

**Pour : 14**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

Suivent les signatures au registre  
Pour copie conforme  
Ergersheim, le 6 février 2015  
Le Maire,  
Maxime BRAND

